



NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

*Trentième réunion du Comité d'experts*



COMMISSION DE L'UNION  
AFRICAINNE

*Sixième réunion du Comité d'experts*

Réunion du Comité d'experts de la quatrième réunion annuelle  
conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des  
finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres  
africains des finances, de la planification et du développement  
économique de la Commission économique pour l'Afrique

*Addis-Abeba (Éthiopie)  
24 – 27 mars 2011*



Distr.: Générale

E/ECA/COE/30/4/Rev.1  
AU/CAMEF/EXP/4(VI)/Rev.1  
Date: 21 février 2011

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

## **L'économie verte dans le contexte du développement durable**

### **Quelles incidences pour l'Afrique?**

Établi conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

## Groupe de discussion 1- L'économie verte

### I. Vue ensemble

1. L'Assemblée générale des Nations Unies a, par sa résolution 64/236, décidé de convoquer la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012 (Rio +20), 20 ans après le Sommet de la Terre, pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des conclusions des grandes réunions au sommet consacrées au développement durable, débattre des nouveaux défis émergents et renforcer la volonté politique en faveur du développement durable. La Conférence porte sur les deux thèmes suivants: «*Une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté*» et «*Un cadre institutionnel pour le développement durable*».
2. La notion d'économie verte est un des nombreux concepts étroitement liés qui sont apparus ces dernières années et qui visent à renforcer la convergence entre les trois piliers du développement durable. Dans son Rapport sur l'économie verte, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) définit celle-ci comme une économie visant à améliorer le bien-être humain et à réduire les inégalités à long terme, tout en préservant les générations futures de risques environnementaux et de pénuries écologiques majeurs. Plus simplement, l'économie verte peut être définie comme une économie à faible émission de carbone, peu gourmande en ressources, qui facilite l'intégration sociale et protège, tout en les renforçant, la biodiversité et les services fournis par les écosystèmes.
3. L'économie verte consiste surtout, d'une part, à développer un système économique qui renforce et améliore le capital naturel de la Terre et, d'autre part, à maximaliser les bénéfices économiques et à réduire au minimum les inégalités sociales. Il s'agit, en dernier ressort, d'un concept axé sur les résultats qui vise à améliorer le bien-être humain sans compromettre les ressources dont dépendent les générations actuelles et futures pour leur subsistance. Il sert à lier les performances économiques à une utilisation rationnelle des ressources et à une distribution équitable des bénéfices au sein des générations et entre elles.
4. Les dirigeants africains ont déjà adopté le concept d'économie verte, ainsi qu'il ressort de nombreuses déclarations et résolutions, comme celles de la troisième Conférence ministérielle africaine sur le financement du développement (mai 2009), de la 13<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) de juin 2010, de la première Conférence panafricaine sur la biodiversité (septembre 2010), du septième Forum pour le développement de l'Afrique (octobre 2010) et, plus récemment, de la 18<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (janvier 2011).
5. Le présent document de synthèse résume, en termes généraux, quelques éléments du débat sur l'économie verte et, en particulier, ceux qui intéressent l'Afrique. Il souligne les défis et les possibilités, ainsi que le rôle de la gouvernance et de l'utilisation de moyens d'action susceptibles de faciliter une transition effective et sans heurts. Il relève les possibilités qu'offrent les secteurs clefs de l'économie africaine que sont l'énergie, l'agriculture et les autres utilisations des sols, les ressources en eau, les biens et services environnementaux, la foresterie et la pêche, les ressources minérales et les industries manufacturières. Il conclut en mettant en exergue certaines questions clefs pouvant guider les discussions de groupe sur l'économie verte dans le contexte du développement durable de l'Afrique.

## II. L'économie verte dans le contexte du développement

*Le développement durable restera hors de notre portée si nous ne trouvons pas des solutions qui nous permettent de vivre avec ce qu'offre la planète; il le restera aussi si l'espoir d'une vie meilleure pour tous sur cette planète unique n'existe pas.*

6. L'Afrique doit se développer, mais il apparaît de plus en plus clairement qu'elle n'y parviendra pas si le statu quo se maintient sur le continent et dans le reste du monde: nous vivons, en moyenne, au-dessus des capacités de notre planète. D'après le Living Planet Report de 2010, le 21 août 2010 a été le jour du dépassement des capacités de la planète, c'est-à-dire celui où nous avons épuisé notre budget écologique de cette année-là. On estime aujourd'hui que nous utilisons l'équivalent d'une planète et demie pour pourvoir à nos besoins en ressources et à l'élimination de nos propres déchets. Si la croissance démographique et les modes de consommation actuels se poursuivent, nous aurons d'ici à 2030 besoin de deux planètes pour vivre. Même si l'essentiel de ces ressources est consommé par des populations extérieures à l'Afrique, ce sont les pauvres du continent qui subissent de manière disproportionnée les effets du dépassement des capacités de la planète et qui sont les moins outillés pour y faire face.

7. Une nouvelle approche de la croissance économique est donc nécessaire. Il faut trouver les moyens d'intégrer la durabilité de l'environnement avec la croissance économique et le bien-être en déconnectant la croissance de la surexploitation de l'environnement ainsi que des injustices et des inégalités sociales. La «viabilité de l'environnement», la «consommation et la production durables», la «croissance verte», la «résistance au climat», les «stratégies à faibles émissions», la «croissance sans exclusive» et les «emplois décents» peuvent servir de moyens pour concilier les exigences de la croissance économique avec la raréfaction croissante des ressources naturelles et les défis de la pauvreté. Cela exigera, comme nous le savons, une profonde transformation du système socioéconomique. La crise financière et économique mondiale de 2008/2009 a donné une occasion sans précédent d'apporter les transformations nécessaires, donnant ainsi plus de force à tous ces concepts. L'idée d'une nouvelle donne écologique a été alors lancée par de nombreuses institutions (New Deal vert 2008). Partant d'un ensemble de mesures de redressement économique, la nouvelle donne écologique met l'accent sur les moyens de remettre le monde sur les rails en l'affranchissant d'une combinaison de crises économiques, environnementales et sociales. L'appel a été entendu par de nombreux gouvernements. C'est ainsi que l'administration Obama a prévu dans les mesures de relance d'importants crédits en faveur des projets respectueux de l'environnement qui permettent de créer des «emplois cols-verts» et d'économiser l'énergie, ainsi que des mesures à plus long terme pour préserver l'environnement.

8. La transition vers une économie verte présente à la fois des difficultés et des possibilités. Cependant, le concept d'économie verte est-il approprié pour toutes les économies et tous les niveaux de développement?

9. S'agissant des pays développés, une économie verte soutenue par une croissance verte exige des changements radicaux de comportement et un revirement de l'opinion publique. Elle exige aussi des signaux forts et clairs de la part des pouvoirs publics, mais également des individus - citoyens et consommateurs - indiquant qu'ils sont prêts à faire de la viabilité environnementale et sociale une priorité. Le plus difficile à ce propos reste de changer les comportements et de transformer les

institutions pour permettre l'adoption de modes de production et de consommation durables. Une réforme des politiques publiques à tous les niveaux – local, régional, national et international- s'impose pour rendre l'action privée et civique plus attrayante.

10. Les principes de l'économie verte peuvent aussi être appliqués avec succès dans les pays en développement, y compris en Afrique, et conduire à une croissance économique qui profite à toutes les couches de la société et qui soit écologiquement durable à moyen et long terme. Étant donné son niveau de développement, l'Afrique doit adopter une voie de développement très différente de celle des autres régions: il s'agit là d'un avantage stratégique qu'elle doit exploiter. Elle peut sauter l'étape des technologies et des produits sales et inefficaces et donc éviter les processus de production et de consommation les plus polluants et les moins durables. Les technologies mises en œuvre devraient mettre à contribution les connaissances autochtones et locales et recourir à une combinaison de solutions de faible technicité (réchauds plus propres utilisant le combustible de façon plus efficace, par exemple), de moyenne technicité (infrastructures vertes, par exemple) et de haute technicité comme la technologie solaire. À contrario, l'Afrique doit éviter de s'enfermer dans des situations où des technologies polluantes sont utilisées parce qu'elles sont moins coûteuses à court terme.

11. Les pays en développement sont ceux où la consommation peut se développer le plus étant donné qu'une partie importante de la population n'a toujours pas accès aux produits les plus élémentaires et que la satisfaction des besoins essentiels conduira à une augmentation de la consommation et de la production. Par conséquent, en préconisant un développement faisant appel à des technologies polluantes et gourmandes en ressources et à des démarches non durables, on compromettrait encore plus la durabilité et la réduction de la pauvreté à long terme.

12. Qu'ils soient établis de longue date ou émergents, les ordres économiques et sociaux devront être transformés afin de devenir « durables », sans que cela exclue pour autant d'améliorer la protection sociale et d'assurer à tous un niveau de développement acceptable. Garantir à tous un niveau de développement humain élevé - permettant à chacun de réaliser son potentiel et de mener une vie productive et créative qui réponde à ses aspirations et à ses besoins - est de toute évidence essentiel.

### **III. Obstacles à surmonter et ouvertures à exploiter**

13. L'économie verte peut être source de nombreuses occasions de mobiliser des ressources en vue d'un mode de développement à faible intensité de carbone qui permette de résister aux changements climatiques. Il y aura toutefois d'énormes obstacles à surmonter pour que les économies vertes puissent contribuer aux objectifs de développement durable et de réduction de la pauvreté ainsi qu'à l'amélioration de la protection sociale et de la qualité de vie des populations africaines. En effet, ces évolutions vont inévitablement provoquer une augmentation de la consommation, notamment de nourriture, d'énergie et d'eau. À cet égard, le rôle des politiques et investissements destinés à pérenniser et à accroître le patrimoine naturel (sols, forêts, ressources halieutiques), patrimoine dont dépend la survie de nombreuses communautés pauvres, pourrait être décisif. Simultanément, le système économique va devoir se développer, afin d'améliorer les termes de l'échange des pays africains, en augmentant ses activités productives. Pendant un bref laps de temps, la voie de l'économie verte pourrait s'avérer onéreuse, allant éventuellement à l'encontre des priorités institutionnelles, qui exigent la résolution de problèmes de développement plus urgents et pressants, et des objectifs de réduction de la pauvreté à court terme.

14. Toutefois, sur le long terme, l'économie verte entraînera une croissance économique durable et réductrice de pauvreté: il faudra mener la transition de manière à sauvegarder les catégories sociales les plus indigentes et l'associer à des politiques ayant pour but de renforcer l'équité et de réduire la pauvreté. À court terme, les actions lancées devront s'attacher à exploiter les ouvertures existantes, à des coûts nuls ou très bas, ainsi que les possibilités de conversion. Le choix d'une économie verte peut et doit être une stratégie de développement au bénéfice de tous, évitant de reprendre le paradigme du « croissance d'abord, nettoyage ensuite », qui s'est révélé non viable et, finalement, plus coûteux encore lorsque des facteurs extérieurs (entre autres les impacts sanitaires et les dégâts irréversibles) sont pris en compte. Les stratégies d'investissement devraient différencier les grands secteurs, par exemple ceux qui sont gros consommateurs de ressources, d'investissements ou d'énergie, notamment l'infrastructure. Il faudrait réglementer ou limiter les subventions gouvernementales nuisibles à l'environnement. En revanche, la santé, l'éducation et les activités et services culturels font partie des secteurs nécessitant une augmentation des investissements. Il conviendrait également de créer des emplois décentes et de promouvoir des investissements à faible consommation de ressources et d'énergie.

15. C'est ainsi que la consommation et la production durables doivent être des éléments clefs de l'économie verte en Afrique, une économie qui privilégie des modes de consommation plus efficaces, mieux informés et moins gourmands en ressources, fournisse des occasions de création d'emplois et entraîne une croissance et un développement équitables, permettant ainsi de satisfaire les besoins essentiels et d'améliorer les conditions de vie de populations africaines toujours plus importantes. De manière concomitante, la consommation et la production d'un pays pouvant avoir des impacts négatifs dans d'autres pays (par le biais notamment du rejet de déchets et de la pollution due à des produits électroniques d'occasion et usagés), il faut mettre en place des politiques pour garantir que les échanges transfrontaliers ne sapent pas les efforts continentaux en vue du développement durable.

#### **IV. Gouvernance, moyens d'action et mécanismes favorisant la conversion**

16. Il est urgent d'élaborer des stratégies permettant de lancer le processus et d'y faire participer des acteurs clefs et des personnages influents, de sorte qu'à la longue, les avantages l'emportent sur les coûts de transition que provoque à court terme la transformation de tout le système socioéconomique.

17. Certaines composantes sont indispensables à la bonne mise en œuvre des politiques économiques vertes sur le long terme. Ainsi la bonne gouvernance et des compétences institutionnelles et humaines appropriées sont-elles essentielles pour l'application efficace des politiques. Un soutien fort des autorités fournirait des leviers dont le besoin se fait cruellement sentir sur le plan tant financier que politique et contribuerait à renforcer la confiance accordée à l'économie verte. En outre, l'engagement de groupes représentant l'univers du commerce aiderait à lever des ressources supplémentaires et à assouplir les marchés en vue d'interventions spécifiques dans l'économie verte. L'amélioration des choix budgétaires et la lutte contre la corruption et la gabegie joueront obligatoirement un rôle fondamental dans la transition. La participation publique et un large engagement en faveur de l'économie verte sont également primordiaux. En effet, si les populations n'adhèrent pas largement à cette cause, en tant que citoyens et consommateurs, le programme de l'économie verte demeurera chancelant. À cet égard, il est extrêmement important de renforcer la gouvernance pour que les prises de décisions soient caractérisées par une responsabilisation financière, une participation et une transparence accrues.

18. Les gouvernements, les organisations régionales et internationales et les institutions d'aide au développement ont un rôle déterminant à jouer dans le lancement et le suivi du processus, par l'intermédiaire de politiques claires. Pour mettre en place une économie verte et réduire la pauvreté - afin de remplir les objectifs de développement durable de l'Afrique - il faudra investir largement dans le renforcement des capacités de tous les acteurs pertinents (institutions gouvernementales, secteur privé et experts), moderniser et affermir les institutions et fournir une aide financière ciblée. Dans ce contexte, il est important d'appréhender le rôle des gouvernements (c'est-à-dire de différents ministères à divers niveaux) et d'autres acteurs (entreprises des secteurs formel et informel, syndicats, société civile, universités, organismes de recherche, etc.) qui constituent les économies nationales et régionales, ainsi que celui des mesures incitatives ou, au contraire, dissuasives qui guident leurs comportements. Ces informations sont en effet indispensables pour pouvoir évaluer le niveau d'adéquation et les chances de réussite d'éventuelles interventions dans des économies africaines données.

19. Mais quels moyens d'action peut-on mettre en œuvre pour encourager la conversion? Les politiques doivent être opportunes et inclure des outils de transformation (mesures fiscales, investissements publics et privés, règles de passation des marchés, règles commerciales, recherche - développement entre autres). Il devrait aussi y avoir des politiques sectorielles spécifiques, notamment pour le développement industriel, les transports et la création d'emploi. Grâce à des droits et taxes progressifs sur l'énergie, l'eau et d'autres ressources naturelles, les prix du marché peuvent refléter les coûts réels pour la société. L'élimination des subventions nuisibles à l'environnement, par exemple celles qui encouragent un usage excessif de certains produits chimiques ou ressources, entraînerait une meilleure protection de l'environnement *et* libérerait des crédits budgétaires qui pourraient être investis dans la transformation de l'économie ou la protection sociale. Les gouvernements sont aussi à même d'introduire une réforme fiscale écologique, outil important pour rendre l'économie verte, sans pour autant alourdir le fardeau fiscal global. Ils peuvent même gagner sur deux tableaux à la fois en réduisant les émissions de carbone, tout en augmentant le nombre d'emplois et en renforçant la croissance. Cependant, s'agissant de réforme fiscale écologique, des études complémentaires doivent être réalisées afin d'en déterminer l'applicabilité dans les pays en développement et de concevoir des mesures pratiques pour en assurer l'application dans ces pays.

20. Si les marchés et les instruments économiques peuvent et devraient jouer un rôle clef dans le lancement de la transition, il est manifeste qu'ils n'y suffiront pas. Il faudra toujours que les gouvernements interviennent dans certains domaines comme les biens publics et la recherche-développement, en mettant en place des prestations et des filets de protection sociaux pour amortir la transition. Des innovations institutionnelles d'envergure devraient accompagner ces mesures et permettre leur mise en œuvre, au sein d'un environnement propice, afin d'aider tous les acteurs pertinents (entreprises, organismes de recherche, consommateurs) à remplir leur rôle. Il faudrait faire fond sur des initiatives individuelles venant de la base, les élargir et les favoriser par l'intermédiaire de mesures prises à des échelons supérieurs et par la création d'un environnement opportun. Le secteur informel restant très influent dans les économies africaines, il faudrait, grâce à de nouvelles politiques et institutions, trouver des moyens d'en exploiter le potentiel. Enfin, la coopération internationale sera essentielle, car elle est à l'origine de transferts et de déploiements de technologies, d'appuis financiers pour des interventions indispensables, de renforcement des compétences et de soutiens en vue de réformes institutionnelles.

## **Énergie**

21. L'énergie et l'accès à l'énergie sont indispensables au développement des économies africaines. Si la région est dotée d'un vaste potentiel en matière d'énergies renouvelables, elle souffre de sérieuses lacunes dans les investissements relatifs aux infrastructures énergétiques. Cette situation offre d'importants tremplins pour la promotion de l'énergie verte sur la voie d'une économie verte. On aura par exemple l'occasion d'augmenter la part des énergies renouvelables, tout en mettant en œuvre la meilleure combinaison d'échelles pour la production et la distribution (production et réseaux de distribution à grande échelle, associés à des réseaux à petite échelle, voire à des productions et à des utilisations décentralisées, au niveau des communautés ou même des ménages).

22. Il faut assurer la rentabilité des investissements dans les énergies renouvelables, en intégrant les coûts écologiques aux prix de marché de ces énergies, mais en veillant à ne pas entraver la croissance économique. L'augmentation du recours aux sources d'énergie renouvelable a des corollaires importants d'un point de vue politique, notamment l'augmentation de la sécurité énergétique.

23. Les possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique sont également très importantes, au niveau tant de la distribution que de l'utilisation finale. Pour les usagers finaux, on peut en effet compter sur des effets secondaires positifs (amélioration des conditions sanitaires et du bien-être des ménages) ainsi que sur un ralentissement de la dégradation de l'environnement (en particulier de la déforestation). Il est donc essentiel que l'offre et la demande soient traitées de manière indivisible et intégrée lors de la conversion du système énergétique.

24. Plusieurs instruments peuvent servir à promouvoir des approvisionnements et des utilisations énergétiques plus verts, notamment le démantèlement des barrières tarifaires et non tarifaires, l'amélioration des normes de production et de traitement, la promotion de l'écoétiquetage et de l'efficacité énergétique des appareils ménagers, la mise en place d'un ensemble de mesures incitatives et dissuasives (comme des tarifs d'amorçage pour encourager le développement des sources d'énergie renouvelables).

### **Tarifs d'amorçage au Kenya.**

Un tarif d'amorçage est un moyen d'intervention destiné à faciliter la pénétration du marché par les technologies de production d'énergie renouvelable qui consiste à obliger les producteurs ou les distributeurs d'énergie à acheter l'électricité provenant de sources renouvelables à un prix prédéterminé, fixé à un niveau suffisamment élevé pour encourager de nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie renouvelable. Cela assure à ceux qui produisent de l'électricité à partir de telles sources un marché garanti et un retour sur investissement intéressant. Les conditions d'accès au réseau, des accords d'achat d'électricité à long terme et un prix fixe par kilowattheure sont au nombre des éléments caractérisant un tarif d'amorçage.

En janvier 2010, le Kenya a révisé sa politique concernant les tarifs d'amorçage pour la production d'électricité en y incluant de nouvelles sources d'énergie renouvelables: géothermie, biogaz et énergie solaire. En outre, cette politique révisée a étendu la durée des accords d'achat d'électricité de 15 à 20 ans et augmenté les tarifs d'amorçage fixés par kilowattheure pour les installations existantes utilisant l'énergie éolienne, la biomasse et la petite hydraulique. On compte que la politique tarifaire d'amorçage au Kenya pourrait encourager la création d'environ 1300 MW de puissance installée électrique.

Au nombre des avantages de cette politique on peut citer: a) la protection de l'environnement, notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre; b) l'augmentation de la sécurité énergétique grâce à une réduction de la dépendance du pays à l'égard des combustibles importés; une moindre vulnérabilité à la pénurie mondiale de combustibles fossiles et à la volatilité des prix dont celle-ci s'accompagne; une augmentation de la compétitivité économique et la création d'emplois. Cette politique, qui couvrait initialement l'énergie éolienne, la biomasse et la petite hydraulique, devrait être étendue à la géothermie.

Au Kenya, où ce sont les zones rurales qui offrent le plus gros potentiel en matière d'énergie renouvelable, on compte que les effets de la politique tarifaire d'amorçage se diffuseront vers le bas et stimuleront l'emploi rural. De fait, depuis l'annonce de cette politique, certaines entreprises sucrières ont prévu, afin de pouvoir en bénéficier, de renforcer leur capacité de cogénération à partir de la biomasse.

Pour de plus amples informations, voir: <http://www.unep.org/greeneconomy/SuccessStories/tabid/4652/Default.aspx#panel-2>

### **Agriculture et utilisation des sols**

25. Aucun secteur n'est aussi important que l'agriculture pour le bien-être économique et social. Celle-ci représente 34% du PIB des pays d'Afrique subsaharienne et emploie environ 70% de la population de ces pays. Une économie verte au service du développement durable et de l'élimination de la pauvreté devra faire face à certains des défis auxquels ce secteur est confronté. Par exemple, le changement climatique et la dégradation des écosystèmes auront une incidence négative sur l'agriculture et se traduiront notamment par une baisse de la productivité de l'agriculture pluviale. Dans le contexte africain, l'économie verte doit adopter les principes de l'agriculture verte et des pratiques d'irrigation durables afin de préserver la qualité des sols, d'accroître la biodiversité et d'assurer des niveaux de productivité plus élevés pour nourrir une population en expansion.

26. Une transformation structurelle du secteur agricole est nécessaire pour augmenter la productivité et la valeur ajoutée, et elle doit s'accompagner de politiques de diversification économique qui mettent en lumière les liens et les relations de dépendance intersectoriels dans le cadre d'une approche intégrée. Cependant, toutes les incidences de cette transformation structurelle doivent être prises en considération, par exemple les effets négatifs potentiels de la concession de grandes surfaces agricoles à des sociétés étrangères, les impacts environnementaux et sociaux, etc.

27. Il faut encourager la mise au point et l'adoption de technologies appropriées et durables (techniques d'irrigation efficaces, mécanisation, amélioration des moyens d'existence, meilleures méthodes de mesure de la productivité tenant compte des intrants et des externalités, par exemple). D'importants avantages accessoires peuvent être obtenus (agrobiodiversité, réduction de la pollution de l'eau grâce à une meilleure utilisation des intrants, par exemple), et ceux-ci doivent être mis en lumière afin de promouvoir la transformation durable de l'agriculture.

28. En ce qui concerne l'agriculture et l'utilisation des sols, on peut par exemple recourir aux moyens d'action suivants: amélioration de l'accès des produits durables aux marchés; politiques commerciales; réduction des barrières tarifaires et non tarifaires; amélioration des normes de production et de transformation; promotion d'écolabels pour encourager la mise au point de nouveaux produits; mise en place d'un système d'incitations positives et négatives pour encourager une production tenant davantage compte des préoccupations sociales et environnementales (notamment la suppression des subventions néfastes).

29. La plupart des instruments susmentionnés ainsi que diverses autres mesures utiles pour rendre l'agriculture africaine plus verte ont déjà été intégrés dans le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), qui est un cadre mis en place sous la direction de la CUA-NEPAD pour transformer l'agriculture africaine. Ce cadre, auquel ont souscrit les chefs d'État et de gouvernement africains, est organisé selon quatre grands thèmes prioritaires (également appelés piliers): a) Augmenter les superficies faisant l'objet d'une gestion durable des sols et de l'eau; b) Améliorer l'accès aux marchés grâce à une meilleure infrastructure rurale et à des interventions d'ordre commercial; c) Augmenter l'offre de produits alimentaires et réduire la faim; et d) Améliorer la recherche et les systèmes agricoles afin de diffuser de nouvelles technologies appropriées. À ce jour, 24 pays ont eu recours au cadre PDDAA pour réorienter leurs stratégies agricoles et ont signé des documents d'engagement multipartites appelés pactes PDDAA.

### **L'agriculture biologique en Ouganda**

Le fait que l'Ouganda est l'un des pays qui utilisent le moins d'engrais chimiques au monde a véritablement été mis à profit pour promouvoir l'agriculture biologique et cette orientation politique est largement acceptée dans le pays. L'accès limité aux intrants chimiques, qui à première vue constituait une contrainte, a été transformé en un avantage comparatif. L'Ouganda a pris d'importantes mesures pour convertir l'agriculture conventionnelle aux méthodes de l'agriculture biologique, ce qui a été très bénéfique pour l'économie, la société et l'environnement.

Dès 1994, quelques entreprises commerciales se sont lancées dans l'agriculture biologique. Au même moment, le secteur agricole ougandais dans son ensemble s'orientait en faveur du développement de l'agriculture durable afin d'améliorer les moyens de subsistance de la population. En 2003, l'Ouganda arrivait au 13<sup>e</sup> rang mondial et au premier rang en Afrique pour la superficie consacrée à l'agriculture biologique. Le pourcentage des terres où cette forme d'agriculture est pratiquée a augmenté de 60% entre 2002 et 2007, atteignant 296 103 ha.

Son importante production agricole biologique constitue pour l'Ouganda une source significative de recettes d'exportation et de revenus pour ses agriculteurs. Les exportations de produits biologiques certifiés ont atteint 22,8 millions de dollars en 2007/2008. Il ressort d'études réalisées à la demande du PNUE et de la CNUCED qu'en 2006, les prix au départ de la ferme des ananas, du gingembre et de la vanille biologiques étaient respectivement supérieurs de 300%, 185% et 150% à ceux des produits conventionnels.

L'agriculture biologique permet à l'Ouganda non seulement de réaliser des gains économiques mais également de contribuer à atténuer les changements climatiques, car on estime que les émissions de gaz à effet de serre par hectare des fermes biologiques sont en moyenne inférieures de 64% à celles des fermes conventionnelles.

En ce qui concerne la réglementation, il convient de signaler l'adoption, respectivement en 2004 et 2007, d'une norme ougandaise et de normes de l'Afrique de l'Est relatives aux produits biologiques. En juillet 2009, le Gouvernement a publié un projet de politique ougandaise relative à l'agriculture biologique qui affirme que l'agriculture est l'un des moyens d'assurer une croissance autoentretenu en donnant la possibilité à chaque agriculteur d'améliorer la productivité, de produire de la valeur ajoutée et d'accéder aux marchés, ce qui est essentiel pour atteindre les objectifs du plan d'action pour l'élimination de la pauvreté. Neuf domaines d'intervention y sont définis: promotion de l'agriculture biologique en tant que système de production agricole complémentaire; élaboration d'un système de normalisation, de certification et d'accréditation; promotion de la recherche et de la vulgarisation; appui au développement des marchés régionaux et internationaux des produits biologiques; production d'informations et développement des connaissances et des compétences grâce à la formation théorique et pratique; amélioration du traitement, de la conservation, du stockage et de la valorisation après la récolte; utilisation durable des ressources naturelles; et participation des groupes spéciaux tels que les femmes, les jeunes, les pauvres et les personnes vulnérables.

Pour de plus amples renseignements, voir: <http://www.unep.org/greeneconomy/SuccessStories/tabid/4652/Default.aspx#panel-3>

### **Eau**

30. Plusieurs questions qui se posent en ce qui concerne l'eau peuvent être une source d'opportunités et exiger des approches différentes, par exemple l'approvisionnement en eau et l'assainissement par opposition à la gestion des bassins hydrographiques. La gestion intégrée des ressources en eau peut être un bon moyen de promouvoir des politiques d'utilisation et de protection de l'eau plus durables qui permettent de faire face à la pénurie d'eau pour pérenniser le développement économique.

31. Les pratiques et les outils actuels nuisent souvent à la durabilité: ainsi, bien souvent, la tarification de l'eau ne tient pas compte du coût véritable de celle-ci, qui de ce fait est utilisée de façon peu efficiente. Dans le même temps, la demande va augmenter et donc entraîner des pressions supplémentaires sur cette ressource déjà rare. Le changement climatique va créer pour le secteur de

l'eau de plus en plus de problèmes qu'il faudra prendre en considération lors du passage à une économie verte (variation de l'offre, de l'utilisation, des stocks et de la gestion des ressources dans l'environnement et l'économie).

32. Dans le secteur de l'eau, l'économie verte nécessitera l'adoption de politiques pour faire évoluer la situation actuelle de l'offre et de la demande. Il est essentiel d'agir sur les deux termes de l'équation. Garantir les réserves d'eau en protégeant les écosystèmes devrait être un volet essentiel de l'économie verte et aller de pair avec des investissements non traditionnels, par exemple dans des infrastructures vertes de protection de l'eau.

33. Il sera donc nécessaire de réformer en profondeur les politiques de l'eau. Pour ce faire, on peut notamment supprimer les subventions nuisibles à l'environnement et rationaliser la tarification de l'eau tout en protégeant les utilisateurs à faible revenu; promouvoir le recours à des technologies de remplacement (par exemple pour la conception et l'implantation de citernes et de systèmes d'irrigation). Des technologies appropriées à diverses échelles devront être recensées – récolte de l'eau, barrages, eaux souterraines, conception des logements, recyclage des eaux usées. Des changements de comportement seront également indispensables, de même qu'une modification des politiques et des mesures d'incitation actuellement en place, s'agissant par exemple de la tarification de l'eau et de la gestion et de l'utilisation durables de cette ressource.

### **Biens et services environnementaux**

34. Le secteur des biens et services environnementaux est en expansion – ainsi, dans les pays de l'OCDE, il a atteint une taille appréciable, son chiffre d'affaires s'étant établi à 770 milliards de dollars en 2009.

35. L'Afrique regorge de ressources naturelles, non seulement minérales et fossiles, mais aussi biologiques, telles que la biodiversité et les forêts. Mettre à profit les capacités endogènes naissantes pour exploiter durablement ces ressources offrirait des possibilités considérables de contribuer simultanément à la croissance, à la protection de l'environnement et à l'emploi. L'environnement et les ressources naturelles, outre qu'ils fournissent des biens et des services aux communautés, peuvent devenir un véritable moteur de croissance, par le biais par exemple de la rétribution des services environnementaux, de la fourniture de produits pharmaceutiques, de la fourniture d'intrants pour des produits fabriqués en Afrique ou ailleurs et d'activités touristiques durables qui profitent aux pauvres.

36. L'exploitation durable des biens et services environnementaux peut et doit faire partie intégrante du cheminement vers une économie verte. Il est essentiel de commencer par adopter une approche écosystémique, la première chose à faire étant de donner de bonnes indications en ce qui concerne les prix. Il sera également essentiel de créer un climat favorable et d'exploiter les nouveaux marchés potentiels.

### Services écosystémiques en Équateur

La ville de Quito est un bon exemple montrant les possibilités de développer des marchés qui orientent la demande d'eau de l'économie vers les zones d'amont d'où cette eau provient. En effet, la disponibilité de l'eau dépend dans une large mesure de la protection des zones situées en amont.

Le Fonds pour la protection de l'eau (FONAG), qui a été créé en 2000 par la municipalité, en coopération avec une organisation non-gouvernementale, est un fonds d'affectation spéciale auquel les consommateurs de Quito contribuent. Le FONAG utilise ces contributions pour financer des services écosystémiques critiques, notamment l'acquisition de terres assurant des fonctions hydrologiques essentielles. Le contributeur le plus important est la société de distribution d'eau et d'assainissement de Quito (EMMAP-Q), qui reverse 1% du montant mensuel de ses ventes d'eau. Les compagnies hydroélectriques versent une contribution annuelle fixe, de même que la brasserie Cerveceria Andina. Les agriculteurs qui prélèvent de l'eau pour l'irrigation versent également des contributions.

Le Fonds finance aussi bien des projets de gestion des bassins versants de petits cours d'eau que des programmes à plus long terme axés sur la communication, l'éducation à l'environnement, la foresterie et la formation à la gestion des bassins hydrographiques. Ces projets et programmes sont exécutés avec la participation de différents acteurs communautaires, des autorités locales, des établissements d'enseignement et d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales.

Tout en contribuant à garantir l'approvisionnement en eau, le FONAG a considérablement amélioré l'état des bassins versants en amont, y compris grâce aux aides versées aux agriculteurs qui mettent en oeuvre des mesures de protection de ces bassins. On estime que plus de 1800 personnes bénéficient des avantages économiques accrus résultant de la gestion et de la protection des bassins versants.

Le FONAG a servi d'exemple pour la mise au point de dispositifs similaires dans d'autres pays d'Amérique latine et d'ailleurs. Par exemple, en Afrique du Sud, où l'eau est l'un des principaux facteurs qui limitent le développement, on a lancé récemment dans le massif Maloti-Drakensberg une initiative visant à mettre en place, avec l'appui du PNUE et de la fondation sociale de BASF, un programme de rémunération des services fournis par les bassins versants. Il s'agira d'utiliser les redevances versées par les utilisateurs d'aval pour financer la remise en état des ravines (dongas) et améliorer les systèmes de gestion des pâturages et des incendies de brousse afin de réduire la sédimentation et d'augmenter la qualité et la quantité des flux d'eau. Ce faisant, des emplois seront créés pour les ménages locaux et le potentiel productif de l'agriculture devrait s'accroître.

Pour de plus amples informations, voir: <http://www.unep.org/greeneconomy/SuccessStories/tabid/4652/Default.aspx#panel-7> ainsi que: [http://www.watershedmarkets.org/casestudies/South\\_Africa\\_Maloti\\_Drakensberg.html](http://www.watershedmarkets.org/casestudies/South_Africa_Maloti_Drakensberg.html)

### Forêts et pêches

37. Les forêts sont vitales pour l'Afrique. Elles fournissent d'importantes quantités de bois d'œuvre et d'autres produits et contribuent ainsi à la fois au bien-être des communautés locales et au commerce national et international. En outre, elles fournissent d'importants services écosystémiques (régulation du climat, séquestration du carbone et protection des bassins versants, notamment). Or, les forêts se dégradent rapidement en raison d'une surexploitation et des pressions exercées par d'autres utilisations, dont les cultures de rapport et l'élevage.

38. Il faut davantage mettre à profit les nouveaux types d'opportunités que peuvent offrir les forêts, par exemple celles liées à la séquestration du carbone, à la fourniture de moyens de subsistance et à la génération de recettes locales. La gestion des forêts par les communautés a notamment pour avantage de créer des emplois et générer des revenus ainsi que d'assurer une production durable de bois d'œuvre

et d'autres produits. On peut également citer comme avantage économique l'approvisionnement garanti en bois de chauffage, qui contribue dans une large mesure à satisfaire les besoins en énergie des ménages. La protection de la nature peut aussi grandement bénéficier d'une gestion communautaire des forêts. Des mécanismes de certification garantissant la durabilité des produits du bois et la lutte contre l'abattage illégal peuvent contribuer à assurer la durabilité dans ce secteur.

39. De même, la pêche contribue directement et indirectement au bien-être des communautés locales et au commerce international. Elle constitue une source d'aliments pour des millions de personnes; selon la FAO, le poisson est la principale source de protéines animales pour près d'un milliard de personnes dans le monde. La pêche peut également dégager d'importants profits. Cependant, alors même que les résultats de ce secteur ne sont pas satisfaisants, on observe une baisse importante des stocks de poissons. Il ressort de travaux de recherche que des investissements relativement marginaux consacrés à la préservation des stocks de poissons peuvent produire des avantages importants et permettre d'éviter l'effondrement des pêcheries. Une gestion plus écologique de la pêche passant par la reconstitution des stocks de poissons et la mise en place de systèmes de gestion efficaces peut se traduire par une augmentation importante des prises et contribuer ainsi à une meilleure nutrition et à un accroissement des revenus.

40. Un certain nombre de mesures peuvent être prises pour « verdir » ce secteur: on peut par exemple agir sur les subventions et les autres causes de distorsions économiques, réduire l'effort de pêche afin d'optimiser le rendement dans un souci de durabilité, c'est-à-dire maximiser les profits tout en protégeant les stocks de poissons, et créer des institutions nationales et internationales efficaces, notamment pour améliorer la coordination et les contrôles. Les efforts visant à améliorer les normes et les traitements phytosanitaires peuvent à la fois assurer la durabilité et améliorer les termes de l'échange.

### **Ressources minérales**

41. L'Afrique est riche en ressources minérales diverses - métaux précieux ou rares, pierres précieuses, pétrole et gaz naturel, notamment. Pourtant, l'industrie minière n'est guère développée et on observe en aval un manque manifeste d'activités de transformation créatrices de valeur ajoutée. En outre, les activités dans ce secteur sont souvent artisanales et à petite échelle ou sont menées par des entreprises internationales, et leur effet multiplicateur sur les économies nationales est limité. Par conséquent, l'Afrique n'a pas été en mesure de profiter pleinement de ses ressources minérales - dans de nombreux pays, la contribution de ce secteur au PIB est inférieure à 15%. Bien que certains pays africains comme le Botswana, l'Afrique du Sud et la Namibie s'efforcent de valoriser leurs ressources minérales, la plupart n'ont toujours pas exploité pleinement leur potentiel.

42. Ce secteur pourrait apporter d'importants avantages économiques, par exemple en attirant des investissements étrangers directs ou comme source de recettes publiques ou de devises étrangères. S'il était suffisamment développé, il pourrait également contribuer aux exportations, à la création d'emplois et au renforcement du potentiel technologique et humain d'un pays. Cependant, une industrie minière mal gérée peut avoir – et a déjà dans certains pays – des conséquences environnementales et sociales désastreuses. Toutes les opérations minières – depuis la prospection jusqu'au traitement en passant par l'extraction – peuvent être préjudiciables à la qualité de l'environnement et dégrader les systèmes écosystémiques en entraînant par exemple la pollution de l'air et de l'eau, l'érosion des sols ou la

disparition du couvert végétal. Ces impacts ne se limitent pas à l'environnement mais sont également lourds de conséquences pour la santé humaine et les structures sociales - les opérations minières, par exemple, peuvent entraîner des conflits d'utilisation des sols, le déplacement forcé de communautés, un déséquilibre migratoire et des inégalités croissantes.

43. Pour que le secteur minier puisse contribuer à une croissance durable de l'économie africaine, il est essentiel notamment de remédier aux faiblesses institutionnelles, y compris celles liées à la législation et aux redevances, d'améliorer la participation du public à la prise de décision, d'élaborer des lignes directrices régionales et de recenser les meilleures pratiques pour la poursuite du développement des opérations minières, de supprimer les subventions aux sociétés minières et d'améliorer la transparence des opérations de ces sociétés, y compris pour réduire les possibilités de corruption. Il incombe au premier chef aux États de faire le nécessaire pour que leurs ressources minérales soient exploitées de telle sorte que leurs citoyens en retirent des avantages durables.

### **Industrie manufacturière**

44. Bien que le secteur manufacturier ne soit pas très développé dans de nombreuses régions d'Afrique, il est indispensable pour l'avenir du continent. Il se rattache aux politiques agricoles et offre d'autres sources d'emplois et des possibilités de valeur ajoutée. Le secteur industriel devra donc, à l'avenir, absorber une plus grande proportion de la main-d'œuvre africaine et promouvoir l'ajout de valeur dans les produits manufacturés africains. À l'heure actuelle, l'industrie africaine se caractérise par des consommations élevées d'énergie et de matières premières, ce qui entraîne des coûts excessifs pour l'économie et finit par entraver la compétitivité au niveau mondial. Promouvoir un programme d'économie verte présente donc de nombreux avantages.

45. Les principales difficultés à résoudre pour assurer la croissance soutenue du secteur manufacturier de l'Afrique sont liées aux facteurs suivants: i) la pollution – des technologies propres peuvent être encouragées pour réduire ou éviter la pollution de l'air, de l'eau et du milieu ambiant en général; la gestion des déchets – il convient de promouvoir le concept des trois R (réduire, réutiliser et recycler). De même, les processus de production à grande et petite échelles peuvent bénéficier de technologies propres ou de mesures de contrôle de la pollution; ii) l'amélioration de la productivité pour assurer la compétitivité du secteur et son rôle dynamique comme moteur de la croissance; iii) veiller à ce que les politiques commerciales exploitent tout leur potentiel pour promouvoir le développement d'industries et de produits verts. Une dimension mondiale peut également s'avérer une incitation. « Être vert » peut en effet procurer des avantages compétitifs, mais des interventions gouvernementales sont nécessaires pour garantir que ces possibilités soient mises à profit.

46. Les possibilités de diversifications sont un aspect fondamental, mais il faut reconnaître les limitations au sein d'une économie verte. Comme indiqué précédemment dans le rapport, la transformation de l'économie implique des compensations. Il peut donc y avoir des gagnants et des perdants (par exemple, certains secteurs vont s'épanouir alors que d'autres vont se contracter); des mesures visant à amortir la transition seront donc nécessaires.

**Pour une industrie verte: L'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie de l'aluminium**

L'utilisation de technologies obsolètes, des usines de petite taille et des pratiques inadaptées sont autant de facteurs qui réduisent l'efficacité énergétique des processus de production. Il y a donc de vastes possibilités de rendre plus efficaces la production et l'utilisation de l'énergie, ce qui pourrait entraîner des gains économiques, une amélioration de la compétitivité et une réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'adoption de politiques industrielles permettant de sauter des étapes et le recours à des technologies modernes et adaptées peuvent contribuer à « verdir » l'industrie dans ce contexte. L'expérience de secteurs industriels à forte consommation d'électricité, comme l'industrie de l'aluminium, montre qu'il est possible d'améliorer le rendement énergétique en Afrique. Les fonderies d'aluminium africaines utilisent en moyenne 14 337 kWh/t (kilowatt heures d'électricité par tonne d'aluminium produit) par rapport à 15 613 kWh/t en Amérique du Nord ou à la moyenne mondiale de 15 268 kWh/t. Dotée d'usines de grande capacité en Afrique du Sud et au Mozambique, l'Afrique compte les fonderies les plus efficaces au monde grâce à de nouvelles installations de production équipées des technologies les plus récentes dans le domaine (Agence internationale de l'énergie, 2007).

**V. Comment pouvons-nous faire avancer l'économie verte?**

**VI. Questions à examiner**

47. La liste de questions ci-après vise à donner une orientation aux questions qui seront débattues pendant les discussions en groupe. Sans prétendre être exhaustive, la liste cherche à faire ressortir certains aspects critiques du débat sur l'économie verte dans le contexte de l'économie africaine.
48. Quels sont les arguments d'ordre économique, environnemental et social en faveur du passage à une économie verte?
49. Comment envisagez-vous l'avenir des secteurs ci-après (énergie, agriculture et environnement, foresterie et pêche, eau, industrie manufacturière et ressources minières) dans une économie verte en Afrique? Ces secteurs peuvent-ils être le moteur d'une croissance verte en Afrique? Quels sont les secteurs qui devraient être ciblés en priorité?
50. Qui sont les principaux intervenants en Afrique susceptibles de faire avancer l'économie verte et quel est leur rôle? Quels sont les accords de partenariat nécessaires? (Pouvoirs publics? Entreprises? Société civile? Universités et institutions de recherche?)
51. Quelles sont les innovations institutionnelles nécessaires pour soutenir ces intervenants?
52. L'économie verte permet-elle d'améliorer la productivité? Améliore-t-elle le bien-être? Entraîne-t-elle l'emploi décent, davantage d'emplois ou de meilleures conditions d'emploi? Quels sont les investissements nécessaires?
53. Comment les pays peuvent-ils accroître les investissements en recherche-développement à l'appui de l'économie verte? Sur quels secteurs convient-il de concentrer les initiatives de recherche-développement?

54. Quelles sont les compensations nécessaires pour la transformation? Qui a à gagner d'une économie verte et qui risque d'y perdre? Y a-t-il des obstacles à la mise en œuvre? Dans l'affirmative, comment peut-on les supprimer?
55. Quels sont les exemples couronnés de succès en Afrique ou ailleurs? Quels sont les facteurs qui ont contribué à cette réussite?
56. Quelles sont les possibilités de coopération et de collaboration aux niveaux mondial et Sud-Sud? Quels sont les partenariats possibles entre les pouvoirs publics, les entreprises, les syndicats, la société civile, les universités et les institutions de recherche?
57. Quelles sont les implications de la mondialisation pour la compétitivité et les débouchés dans une économie verte? Comment les pays peuvent-ils établir un consensus aux niveaux international et national sur l'économie verte comme voie novatrice à suivre en vue du développement durable?
58. Le développement est la meilleure forme de protection de l'environnement. Il est donc nécessaire d'exploiter de manière sélective le patrimoine naturel de l'Afrique pour garantir le développement. L'exploitation des ressources naturelles est une priorité par rapport à la conservation, mais cela doit se faire dans le cadre de limites écologiques explicites. Quelles sont les implications de cette position?

## VII. Références utiles disponibles sur Internet

Rapport de la New Economics Foundation: *A Green New Deal*, 2008, [http://www.neweconomics.org/sites/neweconomics.org/files/A\\_Green\\_New\\_Deal\\_1.pdf](http://www.neweconomics.org/sites/neweconomics.org/files/A_Green_New_Deal_1.pdf)

Blog « Business as usual is not an option » : <http://oecdinsights.org/2010/10/15/business-as-usual-is-not-an-option/>

Études de cas de l'Institut international du développement durable (IISD) sur le paiement des services écosystémiques : [http://www.watershedmarkets.org/regions/centralamerica\\_caribbean.html](http://www.watershedmarkets.org/regions/centralamerica_caribbean.html)

Rapport du Fonds mondial pour la nature (WWF): *Planète vivante 2010: Biodiversité, Biocapacité et développement* <http://www.wwf.fr/s-informer/actualites/rapport-planete-vivante-2010-comment-va-la-planete>

Travaux de l'OCDE sur la croissance verte: [www.oecd.org/greengrowth](http://www.oecd.org/greengrowth)

Article de l'Observateur de l'OCDE sur la stratégie de croissance verte (en anglais): *OECD Observer on the OECD Green Growth Strategy: Key Lessons So Far.* <http://www.oecdobserver.org/news/fullstory.php/aid/3290/>

Princeton University : *Pacala and Socolow Stabilisation Wedges*, <http://cmi.princeton.edu/wedges/>

Initiative du PNUE en matière d'économie verte: <http://www.unep.org/greeneconomy/>

*Rapport sur le développement dans le monde 2010: Développement et changement climatique*, Banque mondiale <http://go.worldbank.org/ZXULQ9SCC0>

World Resources Institute: *Deploying Climate-Friendly Technologies: A Wedges Approach to Clean Investment* <http://www.wri.org/project/climate-wedges>